
C5 : Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan et l'atteinte de ses objectifs

C.5.1 : S'accorder collectivement sur la quantification des objectifs de réduction des prélèvements

C.5.2 : Suivre et évaluer collectivement la mise en œuvre du plan

C.5.2.1 - Implémenter le projet de démonstrateur EAUZ'ONS

C.5.2.1 – Implémenter le projet de démonstrateur EAUZ'ONS			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Eviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan et l'atteinte de ses objectifs					
Objectif opérationnel	Suivre et évaluer collectivement la mise en œuvre du plan					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Mise en place du projet de démonstrateur EAUZ'ONS qui consiste en une implémentation de l'ensemble des actions du PDGE et des solutions fondées sur la nature sur un petit bassin versant dans un temps très court et avec un suivi scientifique rigoureux visant à objectiver les résultats du programme et permettant une communication argumentée.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
EDF			Toutes			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CD19, AEAG, Communauté de communes XVD, Chambre agri 19, CRPF, FD Pêche19, EPIDOR, CEN, DDT, Maison Eau et Pêche						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : Avoir la preuve de la possibilité d'améliorer la résilience de notre territoire au changement climatique par la mise en œuvre d'actions du PDGE • Pour la collectivité : Objectiver les efforts à mener sur un territoire au regard des résultats • Pour le maître d'ouvrage : Disposer d'une eau de meilleure qualité avec un amoindrissement des étiages et des crues.						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Bassin versant de la Glane de Servières en amont de la retenue de Feyt + bassin témoin						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
La Glane de Servières a connu des assecs lors des derniers étiages sévères (2019, 2022). Besoin d'évaluer et d'objectiver les effets des différentes actions favorables à la ressource en eau et aux milieux aquatiques portées par les acteurs publics de l'eau et ses usagers.						
Résultats attendus						
Mesurer l'impact de la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux mettant en œuvre les actions préconisées par le PDGE sur l'hydrologie et la qualité de l'eau.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Constitution d'un comité de pilotage pour élaborer et suivre le plan d'action Suivi du plan d'action de 2025 à 2028 et mise en œuvre d'un suivi scientifique rigoureux de 2025 à 2030						
Frein(s) potentiel(s)			Lever(s) ou facteur(s) de réussite			
Financement insuffisant des actions correctives Niveau d'adhésion des acteurs du territoires.			Mobilisation des acteurs sur ce démonstrateur pour objectiver ce que l'on est collectivement capable de mener pour augmenter la résilience de notre territoire. D'où son nom : EAUZONS !			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			

3 à 4 millions €	AEAG, Etat, CD, Com com XVD, EDF...
Indicateurs de suivi	
• Nombre d'acteurs impliqués • Délai de validation du programme d'actions par le COPIL • Pourcentage de réalisation des actions correctives sur la période • Edition d'un rapport scientifique	